

Strasbourg, le 9 juillet 2025



Direction des Routes, des Infrastructures et des Mobilité

Service Gestion du Trafic

Unité Temps Différé

sgt.transports-exceptionnels@alsace.eu

Destinataires :

Transporteurs

DDT

Site : Inforoute Alsace

INFOROUTE TRANSPORTS EXCEPTIONNELS

Vous trouverez ci-dessous une liste de chantiers impactant la circulation des convois exceptionnels sur le réseau routier de la CeA.

Tous les chantiers ne sont pas énoncés.

Cette liste ne dispense pas le transporteur d'effectuer la reconnaissance de l'itinéraire comme le stipule le cadre réglementaire.

Les travaux sur le réseau autoroutier ou structurant ainsi que les modalités de circulation des TE sur le territoire de la CeA figurent sur le site <https://inforoute.alsace.eu>

Merci de prendre connaissance de l'arrêté de circulation sur le site <https://inforoute.alsace.eu>

A) Consignes générales avant la circulation des TE

Je rappelle que pour la circulation des transports exceptionnels durant des travaux, il y a lieu de s'assurer la praticabilité de l'itinéraire auprès du gestionnaire territorialement compétant de la CeA.

B) Concernant les déplacements pour l'itinéraire Belfort – Neuf-Brisach ou Strasbourg, vous pouvez obtenir des informations sur le mode d'exploitation et planning des travaux auprès des services suivants :

Le Service Routier de Colmar, pour la circulation sur la D4II, D201, D415, D52, entre Colmar et Neuf-Brisach : Mr Philippe ZIMMERMANN, mail philippe.zimmermann@alsace.eu ou Mr Thibault PANHALEUX, mail Thibault.Panhaleux@alsace.eu

Le Service Autoroutier de Soultz, pour la circulation sur la D83, entre Colmar et l'échangeur D83/D483, Mr Johann HUBERT, mail Johann.Hubert@alsace.eu ou Mr Christophe DOUCET, mail christophe.doucet@alsace.eu

Le Service Routier de Mulhouse, pour la circulation sur la D483, entre Limite département et échangeur D483/D83, Mr Hervé AUCHER, mail herve.aucher@alsace.eu ou Mme Marie-Claude FONTAINE, mail Marie-Claude.Fontaine@alsace.eu

Le Service Autoroutier de Sainte-Croix-en Plaine pour la liaison D83 entre Colmar et Bas-Rhin, Mme Estelle SIMON, mail estelle.simon@alsace.eu ou Mr Christophe DOUCET, mail christophe.doucet@alsace.eu

Le Service Routier de Sélestat :

- pour une circulation sur la D83 entre Limite Bas-Rhin et Ebermunster : Mr Pierre-Gilles FIACRE, mail pierre-gilles.fiacre@alsace.eu ou Mr Gaëtan DELEVOYE, mail Gaetan.Delevoye@alsace.eu
- pour une circulation sur la D83 entre Ebermunster et limite Eurométropole de Strasbourg : Mr Bertrand DOLLE, mail bertrand.dolle@alsace.eu ou Mr Christophe SELTZ, mail christophe.seltz@alsace.eu

C) Circulation sur le réseau autoroutier de la CeA

a) Rappel des prescriptions de circulation sur le réseau autoroutier

Concernant la circulation sur le réseau autoroutier de la CeA, en cas d'avis favorable du SGT de la CeA sur votre demande d'autorisation, les prescriptions de circulation sont les suivantes :

Pour les convois ≤ 3.20 mètres de largeur et ≤ 30 mètres de longueur :

- circulation de jour ou de nuit
- les centres autoroutiers doivent être informés 10 jours avant le passage et retour favorable
- hauteur maxi 4.70 mètres

Pour les convois > 3.20 mètres de largeur ou > 30 mètres de longueur :

- circulation de nuit entre 22h00 et 5h00
- les centres autoroutiers doivent être informés 10 jours avant le passage et retour favorable
- accompagnement obligatoire par l'EDSR sur le réseau autoroutier
- hauteur maxi 4.70 mètres

Circulation des TE en cas de basculement de la circulation :

- la circulation des TE de cat 1 est autorisée à franchir le basculement
- la circulation des TE de catégorie 2 et 3 est interdite

Si les prescriptions ci-dessus ne sont pas respectées, la circulation des TE est interdite sur le réseau autoroutier de la CeA.

b) Contacts des Services Autoroutiers

- ✓ A35 entre Lauterbourg et limite A4
CAA Soufflenheim : manuel.trautmann@alsace.eu ;
- ✓ A352 entre Dorlisheim et limite EMS
- ✓ A35 entre Limite EMS et Saint-Hippolyte
CAA Ebersheim : jean-louis.duchene@alsace.eu ;
- ✓ A35 entre Houssen et l'échangeur A35/D55 Baldersheim
CAA Sainte-Croix-en-Plaine : estelle.simon@alsace.eu
- ✓ A35 entre l'échangeur A35/D55 Baldersheim et Saint louis frontière Suisse
- ✓ A36 entre l'échangeur D1066/A36 Lutterbach et frontière Allemande
CAA Rixheim : stephane.ignjatovic@alsace.eu

Autres :

RD19I Richwiller ouvrage d'art surplombant la voie SNCF

Désordres structurels

Durée indéterminée

La circulation des TE est interdite.



1) **Chantiers en cours sur le réseau routier départemental**

Rappel : seul les transports exceptionnels de cat1 sont autorisés à circuler dans un basculement.

RD83 échangeur Saint-Hippolyte

Travaux d'enrobés sur la RD83, dans le sens Sud-Nord à hauteur de l'échangeur Saint Hippolyte.

Durée : du lundi 7 juillet à 6h00 au jeudi 10 juillet à 24h00

Mesures d'exploitation : La RD83 est barrée

o sens Nord – Sud : la circulation au droit de l'échangeur passant par la D1b1 est limitée à 150 tonnes, hauteur maxi 4.50mètres, vérifier la giration dans la bretelle. Pour les autres convois, pas de possibilité de basculement sur le bretelle D83 à hauteur de St Hippolyte, elle est en travaux.

o Sens Sud – Nord : la circulation des TE jusqu'à 72 tonnes et de hauteur maxi 4.70 mètres pourra se faire sur l'A35 en direction de Sélestat pour rejoindre la RD424 puis la RD83

La circulation des transports exceptionnels sur l'A35, entre Sélestat et Strasbourg, est limitée à aux transports exceptionnels de cat1.

o La circulation des TE > 3.50 mètres de largeur circulant sur l'A35 devra se faire de nuit entre 22h00 et 5h00 avec accompagnement des forces de l'ordre, valable dans les 2 sens de circulation.

o Pour les convois jusqu'à 120 tonnes, la circulation des TE pourra se faire par la D52, dans les 2 sens de circulation.

RD72 Eschbach

Travaux sur le réseau eau potable.

Durée : jusqu'au 11 juillet

Mesures d'exploitation :

Alternat jour et nuit, empiètement de 1 mètres sur la chaussée dans le cadre des travaux.

Pour toute circulation d'un convoi exceptionnel, il conviendra de contacter le service de l'eau et de l'assainissement, par téléphone, Mr KRIEGER Christian au 0623689789 afin de définir les modalités de passage, de préférence au plus tard 2 jours avant la circulation.

RD105 Saint-Louis

Création et ripage des bretelles aux échangeurs 36 et 37,

mise à 2x2 voies de la RD105 entre le giratoire d'entrée de Saint Louis et le giratoire du Fret de l'Euroairport

Durée : jusqu'au 31 décembre 2026

Mesures d'exploitation :

Neutralisation des voies de circulation ou de bande dérasée de droite ou de gauche, fermetures de bretelle, accès de chantier, limitations de vitesse

RD426/RD83 Erstein

Travaux d'aménagement « mode de déplacement doux ».

Durée : jusqu' à octobre 2026

Mesures d'exploitation : jusqu'au 19 décembre 2025

Travaux impactant la circulation des TE sur la RD426 et la RD83.

Sur la D83, au niveau de l'ouvrage d'art RD83/RD426, dans les 2 sens de circulation, la circulation des convois exceptionnels est :

- Limitée à 4.70 mètres de hauteur dans le sens Sud – Nord
- Limitée à 5.05 mètres dans le sens Nord – Sud
- La circulation des convois de cat 1 et 2, respectant ces prescriptions maximales de hauteur, est autorisée sur la RD83 au niveau de l'ouvrage d'art D83/D426.

Pour les convois ayant une hauteur > 4.70 mètres ou de catégorie 3, la circulation pourra se faire sous réserve de contacter le Centre Routier Alsace d'Erstein par tél 03.68.33.81.15 et par mail cei.erstein@alsace.eu, au minimum 2 semaines avant la date de passage, pour définir les modalités.

Sur la D426, à hauteur des travaux, la circulation des convois exceptionnels de catégorie 2 et 3 est interdite pendant l'ensemble des travaux de phase 0 à 3, à savoir du 23 juin au 20 octobre 2025. La circulation des convois exceptionnels de 1ère catégorie est donc autorisée sur la D426 durant cette période.

RD504 entre A35 et RD468

Travaux d'enrobés.

Durée :

du 7 juillet au 11 juillet : Route barrée de nuit de 20h30 à 5h00

du 23 juillet au 8 août : Route barrée jour et nuit

Mesures d'exploitation :

La route est barrée, la circulation des transports exceptionnels pourra se faire par la RD468 pour rejoindre la RD504 vers la frontière.

RD919 Tieffenbach

Travaux de réparation d'un ouvrage d'art.

Durée : du 7 juillet au 12 septembre 2025

Mesures d'exploitation : la route est barrée.

RD1066 Willer sur Thur

Réfection d'un ouvrage d'art.

Durée : du 7 juillet au 29 août :

Mesures d'exploitation :

Alternat jour et nuit

La circulation des TE de cat 1, 2 et 3 est interdite dans la zone de travaux

La circulation des transports exceptionnels pourra se faire depuis la limite département du Bas-Rhin par la RD483 jusqu'à Burnhaupt pour rejoindre la RD83.

RD1066 Vieux-Thann

Réfection des enrobés.

Durée : du 7 juillet au 18 juillet:

Mesures d'exploitation :

Route barrée jour et nuit

La circulation des transports exceptionnels pourra se faire depuis la limite département du Bas-Rhin par la RD483 jusqu'à Burnhaupt pour rejoindre la RD83.

2) Chantiers en cours sur le réseau autoroutier

A35 secteur Saint-Louis

Travaux d'aménagement entre les échangeurs 36 et 37

Mise en 2x3 voies de l'A35 de l'échangeur 36 à l'échangeur 37,

Création d'une collectrice entre les échangeurs 36 et 37,

Création de bretelles aux échangeurs 36 et 37

Durée : jusqu'au 13 janvier 2026

Mesures d'exploitation :

A35 Sens 1 :

- Circulation sur la voie de droite de 3.20m et la voie de gauche de 2.80m. Une bande d'arrêt d'urgence (BAU) de 3.00m est conservée.

Suppression de la bande dérasée de gauche

Limitation de vitesse à 70 km/h sur la zone chantier

Interdiction de dépasser pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes sur la zone chantier

Limitation de vitesse à 110 km/h en dehors de la zone de chantier depuis l'échangeur n°35

A35 Sens 2 :

- Circulation sur la voie de droite de 3.20m et la voie de gauche de 2.80m. Une bande dérasée de droite (BDD) de 1.00m est conservée

Suppression de la bande dérasée de gauche

Limitation de vitesse à 70 km/h sur la zone chantier

Interdiction de dépasser pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes sur la zone chantier

Limitation de vitesse à 110 km/h en dehors de la zone de chantier jusqu'à l'échangeur n°35

3) Prévisions chantiers sur le réseau départemental

RD52 Chalampé

Travaux d'enrobés.

Durée : du 22 au 24 septembre, entre 19h00 et 6h00, 2 nuits

Mesures d'exploitation :

La route est barrée de nuit entre 19h00 et 6h00.

D83 entre l'échangeur D83/D44 et le giratoire D83/D429 vers Bollwiller

Travaux d'entretien structurel sur un ouvrage d'art

Durée : du 4 août au 31 octobre 2025

Mesures d'exploitation :

- du 4 au 7 août : neutralisation des VR dans les 2 sens de circulation :

- La circulation des TE jusqu'à 5 mètres de largeur est autorisée dans le sens Sud -> Nord
- La circulation des TE jusqu'à 4.50 mètres de largeur est autorisée dans le sens Nord -> Sud

- du 8 au 13 août : neutralisation de la VL sens Cernay vers Colmar

- La circulation des TE jusqu'à 3.50 mètres de largeur est autorisée

- du 8 au 13 août : neutralisation de la VR sens Cernay vers Colmar

- La circulation des TE jusqu'à 5 mètres de largeur est autorisée dans le sens Sud -> Nord

- le 14 août : neutralisation de la VR sens Cernay vers Colmar
 - La circulation des TE jusqu'à 5 mètres de largeur est autorisée dans le sens Sud -> Nord
- le 17 août à 21h00 jusqu'au 30 octobre : basculement de la circulation
 - **Sens Nord – Sud : seuls les convois de catégorie 1 sont autorisés à circuler dans le basculement**
 - **Sens Sud – Nord : les convois jusqu'à 6 mètres de largeur peuvent circuler et sont autorisés à emprunter l'échangeur D83/D44 via la bretelle de sortie et d'accès puis de circuler le long du basculement.**

Pour les autres convois :

- il est demandé aux transporteurs de différer leurs circulations en dehors de la période des travaux ou de trouver un autre itinéraire.
- la circulation des TE jusqu'à 120 to et ayant une hauteur maxi de 4.70 mètres, entre Belfort et Colmar, pourra se faire dans les 2 sens de circulation, depuis l'échangeur D1066/D83 par la D1066, A36, RD39, RD52, RD415, RD201, RD4II, VC pour rejoindre la RD83 Colmar.
- **avant toute circulation d'un convoi sur l'itinéraire de déviation, vérifier qu'il n'y ait pas de travaux en cours ou en prévisions.**

Rappel des prescriptions de circulation sur le réseau autoroutier :

- Circulation de jour comme de nuit jusqu'à 3.20 mètres et maxi 30 mètres de longueur (en dehors des heures de pointes)
- Circulation de nuit 22h00 – 5h00, convois > 3.20 mètres de largeur ou > 30 mètres de longueur avec accompagnement des forces de l'ordre sur l'A36.
- Pour toute circulation sur l'A36, informer 10 jours avant le CAA de Rixheim par mail stephane.ignjatovic@alsace.eu et durant ses congés, les personnes désignées dans son mail d'absence.

RD415 Wolfgantzen

Travaux d'enrobés.

Durée : du 24 juillet au 6 août

Mesures d'exploitation :

La route est barrée de nuit entre 19h00 et 6h00.

En raison du rabotage de la chaussée de -12 cm, le stockage des véhicules est impossible de jour et sur l'accotement à hauteur des travaux.

En cas de circulation d'un convoi de jour, il devra être escorté par des véhicules de guidage.

RD1363 Scheibenhard frontière

Travaux de déconstruction d'un auvent au niveau de la plateforme douanière.

Période : à définir

Mesures d'exploitation :

RD1363 barrée au niveau de la frontière de jour comme de nuit.

L'itinéraire de déviation via les parkings de la plateforme douanière est autorisé uniquement au convoi de catégorie 1.

La circulation des transports exceptionnels jusqu'à 80 tonnes, souhaitant se rendre en Allemagne, pourra se faire par la RD504 via Roppenheim.

La circulation des transports exceptionnels à fort gabarit devra se faire via Strasbourg, en empruntant la M353 pour se rendre en Allemagne.

Une reconnaissance de l'itinéraire est indispensable dans le cadre de la circulation des convois exceptionnels.

RD1420 Urmatt

Travaux de reprise de joints sur ouvrage d'art + enrobés

Période : du 22 septembre au 3 octobre 2025

Mesures d'exploitation :

Alternat par feux, route barrée pour les travaux d'enrobés

4) Prévisions chantiers sur le réseau autoroutier

A 35 – Echangeur n°12, sortie Obernai - Niedernai

Remplacement de panneaux sur le portique sens Colmar vers Strasbourg

Durée :

- du 16 juillet à 20h00 au 17 juillet à 4h30

Basculement de la circulation, la circulation des TE de cat 2 et 3 est interdite au niveau du basculement.

A 35 – Echangeur n°24 du Ladhof

Livraison d'une passerelle dans la bretelle Mulhouse vers Colmar

Durée :

- du 17 juillet à 20h00 au 18 juillet à 5h00

Fermeture de la bretelle de sortie, déviation par A35 vers Colmar pour rejoindre la D83.

A 35 – Echangeur de la croix de la Hardt au PR110+950

Remplacement d'une potence de signalisation directionnelle

Durée : du 21 août à 22h00 au 22 août à 5h00

Fermeture de bretelles

Bretelle de sens A 36 Allemagne vers A 35 Colmar.

Bretelle de sens A 36 Allemagne vers A 35 Bâle.

La déviation suivante est mise en place :

Par l'A 36 en direction de Belfort jusqu'à l'échangeur 20 Ile Napoléon.

Sortie à l'échangeur 20 Ile Napoléon et reprise de l'A 36 dans le sens Belfort vers Allemagne

A36 chantier « Doller » vers Bourtzwiller

Travaux d'enrobés sens Allemagne vers Belfort.

Durée :

- du 21 juillet à 20h00 au 14 août à 6h00

Les transports exceptionnels sont interdits dans le sens Belfort vers Allemagne, entre les échangeurs 16 Brunstatt et le demi échangeur 19 Mulhouse centre.

- du 25 juillet à 20h00 au 11 août à 6h00

Les transports exceptionnels sont interdits dans le sens Allemagne vers Belfort entre les échangeurs 20 Ile Napoléon et 17 Pfastatt.